



Section de la MAYENNE

Adr. :FO-DGFIP 53 - DDFIP de la Mayenne 24 Allée de Cambrai 53014 LAVAL Cedex

Compte rendu du CHS-CT du mardi 21 novembre 2017

Représentants institutionnels :

Mme GUYOT (Présidente du CHS-CT en remplacement de M. BABEAU), M. OMIER (Responsable du Pôle Pilotage et Ressources de la DDFIP), Mme LEPAGE (Agent de Prévention),

M. PIETRI (Secrétaire animateur), M. FREVILLE (Inspecteur santé sécurité au travail ISST).

Représentants du personnel (RP) :

Mme BOURON (S.F*., Secrétaire adjointe du CHS-CT), Mme BOTTIER (S.F.*), Mme BLAIZE (S.F.), Mme MASSOLO (C.G.T.), M. ROBERT (C.G.T.*), Mme BUFFET (F.O.), M. LE GOFF (F.O.*), M. LOYANT (F.O.*).

* RP titulaires

Personnes invitées : Mme FORT (Assistante Sociale), Mme GAUFFRE (Déléguée départementale des Services Sociaux).

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation des PV des CHS-CT du 11/05/17 et du 07/09/2017 (**avis**).
- 2) Point sur le budget 2017 (**information**).
- 3) Examen des fiches de projet (**avis**).
- 4) Examen des annotations au registre Santé Sécurité au Travail (**information**).
- 5) Examen des accidents du travail (**information**).
- 6) Examen des fiches de signalement éventuellement déposées (**information**).
- 7) Présentation des aménagements éventuels de bureaux et/ou postes de travail (**information**).
- 8) Questions diverses.

DEROULEMENT DE LA SESSION PLENIERE

1) Les deux PV ont été adoptés par 4 voix « pour » (dont 2 FO) et 1 voix « contre ».

2) Le budget 2017 a été utilisé quasiment en totalité, soit 51.530€. 3.609,64€ ont été utilisés pour régler des dépenses votées en 2016. 47.857,93€ ont permis de financer les dépenses votées en 2017. Le solde du budget s'élève à 62,43€.

3) Propositions d'actions envisagées pour 2018 :

– Acquisition de 32 trousse de secours supplémentaires à destination des secouristes (SST) de la DDFIP 53 qui

n'en ont pas été équipés précédemment (Note du Secrétariat Général du Ministère du 08/06/2017) : 310€. Le renouvellement des équipements prélevés dans ces trousseaux ou périmés devront être demandés auprès l'agent de prévention à l'initiative de chaque SST attributaire.

Pour information, des armoires à pharmacie vont également être redéployées par la DDFIP et équipées par les services sociaux sur avis d'un médecin de prévention.

– Une formation initiale aux premiers secours pour 10 personnes sera proposée en 2018 : 1.380€. Il s'agit de répondre au nécessaire renouvellement des SST du fait des départs (retraite, mutation...) et d'avoir le plus possible de SST sur tous les sites de la DDFIP.

– 5 séances de recyclage STT seront proposées aux 46 SST devant être recyclés en 2018 : 3.450€.

– 2 ou 3 formations guide-files et serre-files seront proposées en 2018 à raison de 450€ par session.

– Des travaux de ventilation de l'espace détente du CFP de Château-Gontier, mais ils seront financés par le budget d'initiative local (BIL) de la DDFIP.

4) Examen du REGISTRE SANTE SECURITE (RSS) de la DDFIP :

RAPPEL : Le RSS est dématérialisé depuis plusieurs mois. Il est accessible à tous les agents DDFIP 53 librement depuis un lien direct situé sur la page d'accueil du site ULYSSE 53. Tout dysfonctionnement au niveau de l'accès au RSS rencontré à titre individuel est à signaler à l'équipe informatique locale.

– CDIF Le problème d'éclairage rencontré dans le local archive du sous-sol de Mac-Donald doit être corrigé par l'équipe technique.

– Un dispositif automatique d'éclairage extérieur va être installé à l'extérieur du CFP CRAON. BIL

– CFP LAVAL PAIERIE. L'équipement en micro-onde et réfrigérateur du futur espace détente au troisième étage du CFP MAC DONALD n'est pas prévu par la réglementation. Ce local n'est pas homologué par les Services sociaux du fait de la proximité du RIA LOUIS RAULT dont les agents adhérents bénéficient de subventions. Tout problème alimentaire reconnu médicalement peut être abordé avec l'équipe qui gère le RIA en vue de trouver une solution. Tout autre problème relatif au RIA peut être évoqué notamment au moment de son assemblée générale annuelle.

– CFP BOURGNEUF La défaillance de la VMC a été signalée à la Mairie (propriétaire). Les travaux de réfection seront faits après la remise en fonctionnement de la VMC.

– CDIF Problème de ventilation et de ménage dans les WC adossés au bureau des géomètres. L'équipe technique doit intervenir sur le problème de ventilation. Réclamation auprès du prestataire ONET pour l'entretien. L'éclairage automatique du palier du rez-de -chaussée doit être revu. L'aménagement du bureau d'accueil du CDIF a été revu.

– SPF-E L'équipe du plateau enregistrement demande son équipement en casques audio. Il sera proposé aux agents d'effectuer un test préalable de matériel. L'ISST a rappelé les risques générés par l'utilisation d'un matériel inadapté (risque de larsen qui peut engendrer une perte d'audition, diminution progressive des capacités auditives à l'usage).le

– SIP LAVAL demande de réfection des WC ouest ; en attente car non prioritaire (BIL)

– CFP CHATEAU-GONTIER : Changement des tapis de sol installés à l'entrée du public et à l'entrée de service des agents côté nord. Revoir le fonctionnement du détecteur de mouvement en haut de l'escalier d'accès du personnel (BIL)

– DDFIP un nettoyage du mobilier, à l'exception de l'électro-ménager, de la cafétéria sera effectué ponctuellement. Achat d'un support pour torchons (BIL)

5) Accidents du travail :

Tout accident survenant sur le temps de travail de l'agent doit être déclaré au service RH de la DDFIP afin de couvrir l'agent notamment en cas de conséquences qui peuvent apparaître ultérieurement à l'accident et qui lui sont imputables.

Trois accidents du travail ont été signalés depuis le CHS-CT du 07/09/2017 ; une chute dans un escalier et deux accidents de voiture lors de trajets domicile-lieu de travail. Ces accidents n'ont pas cependant de lien direct avec des conditions de travail qui pourraient être modifiées.

6) Aucune fiche de signalement n'a été déposée depuis le CHS-CT précédent.

7) Aménagements des bureaux et postes de travail :

– Pose d'un système de contrôle d'accès sur la porte permettant l'accès au sous-sol du CFP MAC DONALD depuis le palier central. Déport de la porte sécurisée du troisième étage permettant d'accéder directement à la salle de réunion.

– Changement de l'ascenseur de la DDFIP causé par une défaillance qui impose de le mettre aux normes actuelles.

– Cloisonnement du SIP MAYENNE effectué.

– CFP VILLAINES cloisonnement de l'escalier attenant à l'espace détente effectué. L'isolation phonique de l'armoire informatique ne peut pas être réalisé du fait du risque de créer un échauffement de l'appareil.

– CFP PAYS DE LAVAL : Les travaux de réfection de l'éclairage et l'installation de lampes sur pied modulables ont été effectués. L'ISST a rappelé le risque réel de sur-éclairage des dalles LEDs comme il a pu être constaté sur la zone test du SIP LAVAL. Des préconisations INRS et l'ISST peuvent être consultées sur ce sujet. Il a rappelé les dangers inhérents aux composantes bleutées des LEDs et la nécessité de repenser le nombre de dalles à installer en remplacement des anciens néons moins performants.

8) Questions diverses :

– L'ISST a annoncé le prochain recrutement d'un médecin collaborateur en formation pour devenir médecin de prévention (MDP). Il officiera conjointement sur les départements des Côtes d'Armor et sur la Mayenne sous la tutelle du MDP d'Ille et Villaine.

– CFP MAYENNE : La DDFIP tente, en relation étroite avec la Mairie de Mayenne et la société Veolia, de résoudre le problème de rouille dans le réseau d'adduction d'eau du bâtiment et plus particulièrement de l'appartement de fonction du gardien concierge (problème dénoncé depuis 2016). Des solutions palliatives temporaires ont été mises en place (distribution de packs d'eau, filtres renouvelés) et des analyses régulières sont effectuées en attendant des travaux plus conséquents et définitifs (réfection des canalisations public et de l'installation interne au bâtiment).

– Une note SPIB2C a rappelé les obligations de mettre à jour les DTA amiante et de mise en place d'une signalétique de présence d'amiante précise dans les locaux concernés. La découverte récente de freins d'ascenseur amiantés à la DDFIP montre que les DTA existants effectués à partir de simples contrôles visuels restent manifestement insuffisants pour déterminer de manière fiable la présence d'amiante dans nos espaces de travail. Il faut donc compter a priori sur la vigilance, la compétence et le sérieux des intervenants lors des travaux qu'ils effectuent sur des matériaux amiantés sans qu'on le sache au préalable.

– Les problèmes signalés de manière récurrente (circulation, stationnement anarchique, défaut d'entretien notamment en automne) relatifs au parking de Mac Donald restent toujours sans suite. La gestion de cet espace relève du conseil d'administration de la cité administrative qui est manifestement indifférent.

– Il est rappelé que les demandes de mobilier ou de poste de travail à adapter doivent être faites auprès du

service logistique du pôle RH.

– Un nouvel exercice d'évacuation incendie doit être effectué sur Mac Donald avant la fin de l'année du fait des résultats très insuffisants du précédent test. Une réunion préparatoire avec les guide-files et serre-files doit précéder cet événement afin de préciser les rôles de chacun et comment pallier les absences des GF/SF.